

GUIPAVAS

Le mensuel

Décembre 2015

4

PUBLICATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE GUIPAVAS // WWW.MAIRIE-GUIPAVAS.FR



GRAND FORMAT

Le soutien à la vie associative

ÉDITO // PENNAD-STUR



L'INFORMATION : UNE EXIGENCE DÉMOCRATIQUE

Nous avons à cœur d'être à l'écoute de nos administrés. C'est pourquoi *Guipavas le mensuel* évolue. Vous allez dorénavant retrouver la page « Vie citoyenne » complétée des informations relatives à l'urbanisme et à l'état civil à la fin de votre journal. De plus, pour garantir une distribution à chaque habitant de la commune, un numéro de téléphone est désormais affiché en mairie, sur le site internet et sur chaque édition du mensuel : il vous permettra de contacter directement l'entreprise prestataire afin de résoudre rapidement tout souci de distribution. Autre moment fort de la vie citoyenne : les élections. La parole de chacun se manifeste aussi par le vote. Le vote est l'un des premiers exercices de la démocratie et il importe que chacun puisse s'exprimer. Les 6 et 13 décembre, ne délaissez pas les urnes. Venez élire vos conseillers régionaux ! Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

AR C'HELAOUÏÑ : UN DRA REKIS D'AN DEMOKRATELEZH

Un dra a bouez eo deomp bezañ atav prest da se-laou tud hor c'humun. Setu perak emañ « Gwipavaz ar mizieg » o cheñch. Emaoc'h o vont da adkavout ar bajenn « Buhez keodedel » klokaet gant titouroù a denn d'ar c'hêraozañ ha da varilh ar boblañs e dibenn ho gazetenn hiviziken. Ouzhpenn da se, kement ha bezañ sur en em gavo mat ar gazetenn gant pep annezad eus ar gumun ez eus bet skritellet un niverenn-bellgomz en ti-kêr bremañ, el lec'hienn internet hag e pep embannadur eus ar mizieg : gellout a reoc'h mont e darempred war-eeun gant an embregerezh pourchas evit diskoulmañ buan an traoù e ken kaz ez afe tra pe dra a-dreuz e-keñver ingalañ. Mare pouezus all eus ar vuhez keodedel : an dilennadeg. Mouezh pep hini a c'hell ivez bezañ roet da glevet gant ar voterezh. Unan eus diazezoù kentañ an demokratelezh eo ar votiñ ha pouezus-kenañ eo e c'hellfe pep hini reiñ e soñj. D'ar 6 ha d'an 13 a viz Kerzu e vo arabat lezel podoù ar mouezhioù a-gostez. Deuit da zilenn ho kuzulierien-rannvro ! Holl skipailh an Ti-kêr, asambles ganin, a het deoc'h gouelioù dibenn-bloaz laouen.

Nadine GRIMAL
Adjointe
à la communication

Nadine GRIMAL
Eilmaerez
evit ar c'helaouiñ

Photo de couverture : l'Espace sportif Europe, 80 rue Commandant Challe F. Betermin / Ville de Guipavas



Directeur de la publication : Gurvan Moal, maire de Guipavas
Rédaction hors mention : Frédéric Alix, Élodie Camban et services municipaux
Impression (16 nov.) sur papier recyclé Cyclus Print : Cerid - Brest
Tirage : 6 600 exemplaires
Conception graphique : d'UneIdée!autre.
Renseignements : Mairie de Guipavas, place Saint-Éloi.
Tél. : 02.98.84.75.54 www.mairie-guipavas.fr

EN BREF // E BERR GOMZOÙ

Bientôt

Trophées du sport

Les Trophées du sport se dérouleront le 22 janvier 2016 à 19h30 à l'Alizé. Cette manifestation a pour objectif de mettre en valeur le sport dans toutes ses composantes. Sont concernés les sportifs engagés dans des compétitions mais aussi les sportifs anonymes qui se fixent un challenge parfois ambitieux ainsi que les acteurs du sport dans les clubs : bénévoles, dirigeants, etc. Les associations sont invitées à proposer des candidatures d'adhérents au service sport et vie associative (SSVA) pour le 7 décembre.



Rétro

Bourse aux jouets

Environ 250 personnes sont venues à la bourse aux jouets organisée par le service action éducative jeunesse, qui se déroulait à la Maison de quartier de Coataudon le 7 novembre dernier. Sur place, une quarantaine d'exposants proposait d'offrir une seconde vie à de nombreux jouets. Pratique à quelques semaines des fêtes !



Distribution du mensuel

Pour signaler un problème ou poser une question liée à la distribution du *Guipavas le mensuel* sur la commune, merci de contacter la société Adrexo au **02.98.41.94.37** (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Bientôt

Prochain numéro

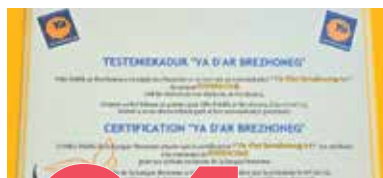
de *Guipavas le mensuel* dans vos boîtes de départ du 4 janvier 2016.

05

ACTUALITÉS

07

3 questions à Jacques Moal



04

ACTUALITÉS
La charte
Ya d'ar brezhoneg

06

GRAND FORMAT
Le soutien à la vie associative



Bientôt

Sapin malin

Votre sapin est peut-être à peine installé que déjà, nous vous suggérons de vous en séparer... Quoi qu'il en soit, le temps venu, sachez que l'opération sapin malin sera reconduite. Elle se déroulera **le 13 janvier 2016** de 14h à 16h, place Saint-Herbot. Pour mémoire : le dépôt de votre sapin auprès du stand de l'association de Vert le jardin, vous permet de bénéficier d'un petit café et de repartir, si vous le désirez, avec du broyat. Malin !

RétrO'

Salon d'automne

Cette 33^e édition du Salon d'automne était haute en couleurs à l'image des œuvres de l'invitée d'honneur Catherine Cornec et des 161 artistes exposés. Elle a accueilli plus de 3 000 visiteurs. Pas moins de 280 toiles et 63 sculptures étaient visibles à l'Alizé. Rappelons que cet événement, qui doit aussi sa réussite à l'implication des bénévoles, permet aux amateurs d'exposer aux côtés de professionnels. Les rencontres avec les artistes, les démonstrations proposées au public sont la valeur ajoutée de ce rendez-vous toujours très prisé. À l'année prochaine.



Bientôt

Festival de magie

Attention ! On annonce une nouvelle livraison de rires et de tours de passe-passe à l'occasion du festival de magie qui se déroulera **du 29 au 31 janvier 2016**. Philippe Bonnemann, le directeur artistique, a de nouveau rassemblé sur la scène de l'Alizé des artistes de renommée mondiale, maintes fois primés. Sont ainsi annoncés : le spécialiste de la grande illusion Tim Silver, Jean-Philippe Loupi qui n'a pas son pareil pour dépoussiérer l'image du magicien traditionnel, le tendre Pilou champion du monde 2006 de magie, le duo d'illusionnistes poétiques Tana Manga et les inénarrables compères de La compagnie du Tarmac. Sans oublier le grand gagnant qui décrochera son billet lors du Tremplin magique **du 29 janvier à 20h30**. Laissez-vous emporter par cette expérience unique où les lois du réel n'existent plus... Les billets sont en vente, profitez-en pour en offrir à l'occasion de Noël !

Renseignements et réservations à l'Alizé : 02.98.84.87.14



Bientôt

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra en mairie, **le mercredi 16 décembre** à 18h30. Il portera entre autres sur le débat d'orientations budgétaires (DOB).

Bientôt

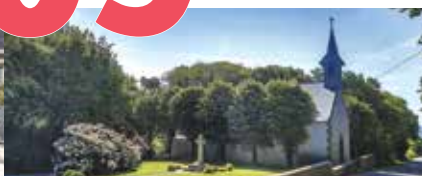
Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie fermera exceptionnellement ses portes à 16h30 les 24 et 31 décembre 2015.

Elle sera également fermée le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

09

HISTOIRE
La chapelle
Saint-Yves



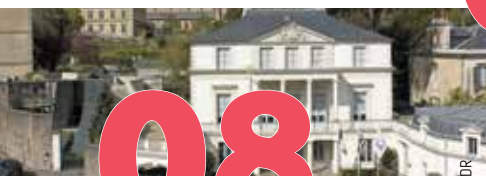
11

SORTIR
Vie locale



08

ACTUALITÉS
Les élections régionales



10

EXPRESSION POLITIQUE

12

RENCONTRE
Stéphane Péron



ACTUALITÉS // KELEIER

2001

lancement de la campagne Ya d'ar brezhoneg

2009

adhésion de la ville de Guipavas au label

182

le nombre de communes dont Guipavas signataires de la charte Ya d'ar brezhoneg

Charte Ya d'ar brezhoneg

La Ville vise le niveau 2

Lena Louarn, présidente de l'office public de la langue bretonne (OPLB) a remis au maire de Guipavas, le 10 novembre dernier, le label 1 « soutien à la langue bretonne » de la charte Ya d'ar brezhoneg / oui au breton. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de celles et ceux qui font vivre la langue et la culture bretonne dans la vie de la commune à savoir des représentants des associations bretonnantes et des enseignants bilingues de l'école Louis Pergaud.

En octobre 2001, l'office public de la langue bretonne (OPLB) a lancé la campagne Ya d'ar brezhoneg à l'occasion de l'année européenne des langues. L'idée ? S'adresser à tous les acteurs sociaux et économiques via des actions concrètes afin que ceux-ci intègrent la langue bretonne dans leur fonctionnement quotidien. De fil en aiguille, Ya d'ar brezhoneg s'est ensuite ouverte, en 2004, aux communes, fort du principe que la réappropriation du breton passe aussi par ce maillon essentiel de la vie publique quotidienne des habitants.

Aujourd'hui, 722 entreprises et associations, 182 communes et 13 structures intercommunales sont signataires de cet accord.

L'obtention du label 1

Pour Guipavas, l'obtention du label 1 fait suite à l'adhésion à la charte lors du conseil municipal de février 2009. Avec cette signature, la Ville s'était alors engagée à réaliser au moins 5 actions de promotion du breton. Après examen du dossier présenté début octobre et au vu des efforts consentis, l'OPLB a validé les actions réalisées. Parmi celles-ci : la mise en place d'une signalétique bilingue à l'extérieur des bâtiments dépendant de la

mairie (écoles, Maison des jeunes) et à l'intérieur de la médiathèque Awena, qui dispose en outre d'un fonds de près 370 documents en breton. Le fait que les éditoriaux du *Guipavas le mensuel* soient bilingues ainsi que de plus en plus d'invitations officielles a également pesé. La visibilité du breton avec l'installation de panneaux de lieux bilingues a été retenue. Enfin les campagnes d'information en faveur des cours de breton pour adultes sont relayées par la Ville.

Le « mois de la langue bretonne » en avril prochain

Lors de la cérémonie, Jean-Claude Emeillat, président de War Roudoù ar Gelted est revenu sur la place du breton dans la vie guipavasienne et a souligné la qualité de l'enseignement scolaire. Le maire en a profité pour annoncer l'organisation sur la commune d'un « mois de la langue bretonne », en mai 2016 qui coïncidera avec la fête de la Bretagne. Puis il a affirmé que la municipalité avait la volonté de « réunir les conditions du label de niveau 2 d'ici la fin du mandat ». Cette intention d'aller encore plus loin dans la promotion et le développement du breton passera par la mise en œuvre de nouvelles actions concrètes sur la commune. ■



La signalétique bilingue mis en place à l'Awena est une des actions validées par l'OPLB



La présidente de l'office public de la langue bretonne remet au maire le label 1

ACTUALITÉS // KELEIËR

Commerces

Ouverture dominicale

En accord avec Brest métropole, les commerces de détail guipavasiens (hors vente de meubles, articles de sports, de camping ou caravaning) sont autorisés à ouvrir avant Noël, **le dimanche 20 décembre** prochain.

Qualité de vie

Animaux

Les propriétaires d'animaux de compagnie sont tenus de préserver la tranquillité et la sécurité des habitants, de jour comme de nuit. Cela concerne les aboiements, la divagation, la sécurité pour les chiens classés dangereux. Il est également rappelé aux propriétaires qu'ils doivent avoir le réflexe du sac en plastique pour ramasser les déjections laissées par leur animal sur la voie publique y compris dans le caniveau, sous peine d'une amende de 35 € (article R48-1/3 du code pénal). La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous.



Michel Coquil / Brest métropole

À savoir

Les facteurs déménagent

À compter du **mardi 15 décembre**, les facteurs du centre de distribution du courrier de Guipavas déménagent pour être basés zone de Kergaradec. Ce changement est susceptible d'entraîner une légère modification sur leur parcours et leur horaire de passage habituel. Par ailleurs, une boîte aux lettres est installée, pour les particuliers, à l'extérieur du bureau de Poste, au 67 rue de Paris.

Médiathèque Awena

Les rendez-vous

• L'Awena propose régulièrement pour les enfants jusqu'à 3 ans, accompagnés de leurs parents, un moment à part, d'une trentaine de minutes, autour du livre, des comptines et des jeux de doigts. La prochaine session de cette animation intitulée « *les bébés lecteurs* » se déroulera **le mercredi 2 décembre à 10h**.

Gratuit, sur inscription, places limitées.

• Durant « *le café des nouveautés* », les bibliothécaires présentent une sélection de sorties récentes. Coup de cœur ou coup de griffe, les romans, films, etc. sont décortiqués autour d'un thé ou d'un café. À ne pas manquer **le samedi 12 décembre à 11h**.

Ouvert à tous.

Renseignements à l'Awena : 02.98.32.73.20

Civisme

Campagne 2016 de recensement

En 2016, le recensement sur Guipavas se déroulera du **21 janvier au 27 février**. Se faire recenser est un geste civique permettant de déterminer la population officielle de chaque commune. Cette démarche est utile à tous : des chiffres récoltés découlent la participation de l'État au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Les résultats déterminent aussi le nombre de conseillers municipaux, le nombre de pharmacies, etc. Le recensement sert à connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement... Une analyse de toutes ces données chiffrées permet de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers et de déterminer par exemple les moyens de transport à développer.

Pas besoin de se déplacer

Un agent recenseur recruté par la commune se présentera, muni de sa carte officielle, dès janvier prochain, chez un échantillon de 8% de la population. Il remettra les identifiants nécessaires pour se faire recenser en ligne ou, au choix, les questionnaires papier à remplir que seul l'Insee est habilité à exploiter. Se faire recenser, c'est un geste civique, sûr, simple et utile à tous.

Cadre de vie

Modification du PLU

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) 2015 peuvent être consultés en mairie, au service urbanisme. Ces documents sont également accessibles sur le site internet : www.plu.brest.fr

ALSH et MDJ

Inscriptions vacances de Noël

Les inscriptions pour les vacances de Noël seront prises **du 8 au 16 décembre**, à la Maison des jeunes (MDJ) pour l'ensemble des centres (MDJ et ALSH Saint-Thudon). Il n'y a pas d'inscriptions possibles pour l'ALSH Coataudon. Celui-ci sera fermé pendant les vacances de Noël. Les parents des enfants concernés par cette fermeture doivent contacter le secrétaire de la Maison des jeunes. Ils auront ensuite la possibilité de s'inscrire à l'ALSH Saint-Thudon ou la MDJ uniquement pour la période de Noël. Rappelons que l'esp@ce famille permet de réserver des journées ou ½ journées grâce au code et mot de passe personnel.

Les fiches de pré-inscription et les programmes sont téléchargeables à partir du 5 décembre sur <http://jeune.mairie-guipavas.fr>

Renseignements au secrétariat de la MDJ : 02.98.32.11.29

Droits des femmes et des familles

Ciné-débat

Le CCAS, en partenariat avec le centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), convie le public à un ciné-débat sur le thème de l'emprise dans les contextes de violences conjugales, **le mardi 8 décembre** à l'auditorium de l'Awena à partir de 20h. La diffusion du court-métrage de 14 minutes « *Fred et Marie* », réalisé à l'initiative de la fédération Wallonie-Bruxelles, sera suivi d'échanges et d'un débat animé par le CIDFF. Entrée libre et gratuite.

GRAND FORMAT

Le soutien à la vie associative



Le forum des associations, début septembre, est un rendez-vous incontournable



191

Le nombre d'associations recensées sur Guipavas mi-novembre

9 907

Le nombre d'adhérents ou de licenciés à la même période

12

Le nombre de sites disponibles pour les associations : Kercoco, J.Monnet, Espace sportif Europe, 56 rue de Brest, MQC, Kerlaurent, Le Douvez, Keranna, Charcot, l'Alizé, et l'auditorium de l'Awena

Lors de sa prise de fonction, Jacques Moal, adjoint au sport et à la vie associative confiait, en parlant du lancement des Assises de la vie associative : « vu le foisonnement exceptionnel d'associations sur Guipavas, il est évident que la municipalité se doit de les accompagner ». En effet, le dynamisme de la commune repose pour une bonne partie sur son tissu associatif particulièrement dense et diversifié. Mi-novembre, on recensait 191 associations sur la commune et plus de 9 900 adhérents ou licenciés potentiels, utilisateurs des structures communales. Ce nombre à lui seul est extrêmement fort et bien supérieur à la moyenne nationale*. Consciente de cette richesse, la Ville soutient et accompagne les associations en mettant en œuvre divers moyens.

Un soutien humain

L'interlocuteur privilégié du monde associatif est le service sport et vie associative (SSVA), situé à l'Espace sportif Europe. L'Alizé quant à lui s'occupe plus spécifiquement d'associations de musique et de danse et le CCAS de celles à caractère social. Objet d'une restructuration à la rentrée de septembre, le SSVA s'est vu renforcé d'une équipe technique polyvalente afin de répondre encore plus efficacement et rapidement aux sollicitations. Onze personnes composent désormais ce pôle dont deux agents administratifs, relais quotidien du monde associatif. En plus de l'élaboration et de la gestion des plannings des salles et des alarmes, leur mission consiste également à fournir aux associations les badges et clés nécessaires à la pratique des activités ou à la tenue de manifestations. Parallèlement, elles sont aussi sollicitées pour

tout renseignement pratique ou pour des informations concernant les dossiers de subvention. Enfin, elles coordonnent les demandes de matériel dont la logistique est ensuite assurée par une partie de l'équipe technique : transport, installation, récupération et stockage de matériel (tables, chaises, coffrets électriques, vaisselle, percolateurs, etc.). Le reste de l'équipe technique se partage entre le nettoyage et la réparation des structures de jeux et des équipements sportifs et culturels de la ville mais aussi l'entretien des espaces verts et le traçage des terrains de sports.

Un soutien logistique

Et les tâches ne manquent pas puisque la Ville offre, sur l'intégralité de son territoire, pas moins de 18 salles et près d'une quinzaine de terrains pour des activités sportives ; auxquels il convient de rajouter 33 salles de réunions et de réceptions (dont l'Alizé et l'auditorium de l'Awena). La dernière structure mise en service est l'ancienne bibliothèque pour tous. Elle a fait l'objet d'un profond réaménagement et propose désormais deux grandes salles (activités corporelles et réunion) et des sanitaires. Onze associations en bénéficient déjà pour leurs activités régulières. Aux côtés de la sphère scolaire publique et privée (école, collège et temps d'activités périscolaires), les associations de la commune peuvent utiliser les équipements municipaux gratuitement, toute l'année. Du point de vue logistique, outre le matériel cité ci-dessus, elles peuvent également bénéficier d'un minibus, d'une remorque et de podiums mobiles. Enfin, en termes de communication, elles disposent d'outils pour faire le lien avec les habitants : l'annuaire des associations, le



Une partie du service sport et vie associative qui a été renforcé en septembre dernier

site internet de la ville, le journal *Guipavas le mensuel* ou les panneaux dynamiques. Tous les ans, début septembre, la Ville propose aux habitants de la commune la découverte de cet incroyable dynamisme local en rencontrant les bénévoles lors du forum des associations. Ce rendez-vous offre l'occasion de s'inscrire aux activités proposées.

Un soutien financier

Pour mener leurs projets, les associations peuvent bénéficier de trois types de subventions municipales : les subventions de fonctionnement, les subventions de partenariat et les subventions exceptionnelles. L'attribution de ces subventions se fait après examen du dossier de demande et en fonction de critères précis.

Malgré une situation financière dégradée due en particulier à un endettement important et à la diminution conséquente des dotations de l'État, la Ville a maintenu en 2015 un niveau de subventions identique à celui de 2014. 160 500 € ont ainsi été actés dans le budget prévisionnel. ■

** Insee Première n°1327, décembre 2010, mentionne que le taux d'adhésion associatif dans les communes rurales est de 35,4 % et de 31,7 % dans les agglomérations de 10 000 à 50 000 habitants. Pour Guipavas, ce taux dépasse les 70 %.*



L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS, LES MODALITÉS DE RÉSERVATION DE SALLES, ETC. SONT À RETROUVER SUR WWW.MAIRIE-GUIPAVAS.FR

TEULIAD PENNAÑ

MicrO

3 questions à Jacques Moal



Jacques Moal est adjoint au sport et à la vie associative

1 Quel était l'objectif des Assises de la vie associative ?

Avec ces Assises, nous souhaitons rencontrer et dialoguer avec les responsables d'associations. Nous l'avons fait à 13 reprises lors de réunions où ils nous ont présenté leurs attentes.

2 Quels changements ont donc découlé des Assises ?

La Ville établit dorénavant une convention unique pour simplifier et alléger les procédures de réservation régulières voire ponctuelles de salles. Les demandes de subventions exceptionnelles sont désormais examinées deux fois par an. À la demande des associations, nous avons aussi rétabli l'état des lieux avant et après chaque utilisation de salles ou du minibus.

Enfin, ces rencontres ont contribué à l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement du mandat qui sera présenté lors du prochain conseil municipal du 16 décembre.

3 Un mot sur le bénévolat ?

À chaque manifestation ou assemblée générale à laquelle nous assistons avec Paul Lucas, conseiller délégué, nous sommes impressionnés par la disponibilité et la qualité de l'engagement des bénévoles et ceci, indépendamment de la taille de l'association. On ne peut que saluer le bénévolat car il contribue à tisser du lien social et à dynamiser la vie de la commune.

ACTUALITÉS // KELEI'ER

10 565nombre de votants guipavasiens
inscrits au 5 novembre 2015**11**nombre de bureaux de vote sur Guipavas
Retrouvez leurs adresses
sur www.mairie-guipavas.fr**1 671**Nombre de conseillers régionaux des 12
nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)

Source : ministère de l'intérieur

Focus sur

**Les
élections
régionales**83 conseillers régionaux seront
élus pour la région Bretagne

Bernard Bellily



Vue générale de l'assemblée du conseil régional de Bretagne

Charles L'Her - Région Bretagne

À quelques jours des élections régionales, petit rappel de ce qu'il faut savoir sur ce scrutin qui se déroulera les dimanches 6 et 13 décembre.

Pourquoi vote-t-on en décembre ? Comment sont composées les listes candidates ? Qu'est-ce que le conseil régional ? Quelles sont ses compétences ?

Initialement, ce scrutin était prévu en mars 2015 en même temps que les départementales.

Cependant, afin d'être en adéquation avec la réforme territoriale qui prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2016, la naissance de 13 nouvelles régions métropolitaines (en lieu et place des 22 actuellement), les conseillers régionaux seront élus juste avant, soit ce mois-ci. Ils siègeront pour 6 ans. Néanmoins, la possibilité d'écourter leur mandat de 9 mois est envisagée afin que les élections régionales suivantes puissent être organisées en mars (et non en décembre) 2021.

**Une représentation
de chaque département**

Les électeurs sont donc appelés à voter pour une liste régionale composée de sections départementales. Ainsi, chaque département est obligatoirement représenté au sein de l'assemblée régionale. À la suite de la réforme, rappelons que la région Bretagne reste territorialement inchangée. Chaque liste comporte donc 17 candidats pour les Côtes-d'Armor, 25 pour le Finistère, 28 pour l'Ille-et-Vilaine et 21 pour le Morbihan. Toutes les listes présentées respectent la parité. Le scrutin est proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Pour la Bretagne, 83 conseillers régio-

naux seront désignés. Ces derniers éliront ensuite, lors de la première assemblée, le président du conseil régional et une commission permanente (composée du président et des vice-présidents ainsi que d'un ou plusieurs autres membres). Elle remplace le conseil régional entre ses réunions.

Compétences

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015, tend à renforcer les compétences de la région. Ses principaux domaines d'intervention sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur ainsi que les transports.

Vote par procuration

L'électeur indisponible lors de l'un ou des deux tours de scrutin, peut faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de sa commune de voter à sa place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. ■

Du côté du Douvez

La chapelle Saint-Yves

L'actuelle chapelle Saint-Yves située sur les hauteurs du Douvez a été construite en 1892. Mais avant celle-ci, sur le même site, existait une vieille chapelle seigneuriale tombée en ruine après la Révolution française. En voici les grandes lignes historiques contées par Michel Boucher.

L'ancienne chapelle datant du début du XVI^e siècle était en pierres de taille. Elle dépendait de la seigneurie de Keroudot qui régissait une grande partie du Douvez sous l'Ancien Régime. Ce seigneur possédait un manoir non loin de la chapelle ainsi qu'un colombier, une métairie et un moulin. Les fermes nobles de Keriezegan et Kergalet ainsi que les fermes roturières de Kermeur faisaient partie de son domaine. Vers la fin du XVII^e, sa fille portait le titre de « demoiselle de Kerbasquiou ». Des noms de lieux qui sont toujours familiers aux Douveziens.

Une « chapellenie »

Le seigneur de Keroudot avait fondé une « chapellenie » en affectant 100 livres de rentes annuelles en maison et en terre à un prêtre. À charge pour celui-ci, attaché à la famille noble de Keroudot, de dire une messe chaque dimanche et jour de fête dans cette chapelle Saint-Yves.

La colère du seigneur

Les anciens du Douvez racontaient encore dans mon enfance cette histoire rocambolesque : « un dimanche, disaient-ils, alors que tous les paysans de la « cordelée de Saint-Yves » étaient déjà entrés dans la chapelle, le prêtre avait

commencé la messe avant que le seigneur de Keroudot, arrivé en retard, ne se soit installé sur son banc, à la meilleure place. Furieux, le seigneur retourna au manoir et revint armé de son mousquet. Il tira un coup de feu dans la chapelle en direction du prêtre qui célébrait la messe ». Qu'advint-il du prêtre ? Mystère. Le dénouement de cette histoire a fini par se perdre dans la nuit des temps !

Un legs mal ficelé

En 1827, l'héritier du seigneur de Keroudot, François-Claude, marquis du Poulpry, chevalier de Saint-Louis, non émigré pendant la Révolution française et demeurant dans son manoir de la Haye à Saint-Divy, légua à l'église de Guipavas, la chapelle Saint-Yves mais sans donner le terrain sur lequel elle était construite ni la plantation qui l'entourait. De ce fait, la chapelle déjà en piteux état ne sera pas rénovée.

L'édifice actuel

65 ans plus tard, sur l'insistance des Douveziens, le curé Morgant achètera, pour 50 francs, à Mme Marie Amélie Frédérica Grivel et M. Bonaventure le Saulnier de la Cour, le triangle de terre où étaient les vieux murs de la chapelle pour y construire l'édifice actuel. ■

MICHEL BOUCHER (AGIP)

1684

Mariage dans la chapelle Saint-Yves de noble homme Jacques de Keroudot et de noble dame Françoise de Kerouartz

1892

Construction de la chapelle actuelle avec la participation bénévole des habitants du Douvez

2015

19 et 20 décembre à partir de 14h : exposition dans la chapelle de crèches de Noël.
Le 19/12 : chants de Noël avec Guitare et chanson (17h) et vin chaud (18h). Ouvert à tous. Gratuit.



Reproduction d'un crayon datant de 1878. L'arche en pierre ainsi que l'œil de bœuf sont inclus dans les murs de la maison de l'ancienne ferme de Keroudot

La chapelle Saint-Yves est visible sur la route en direction du Douvez



EXPRESSION POLITIQUE // POLITIKEREZH

Groupe minoritaire

Pour Guipavas

RÉGIONALES DU 6
ET 13 DÉCEMBRE 2015

La presse a relayé la colère des maires face à l'ampleur de la baisse des dotations. L'argent de l'Etat, c'est pour partie, le nôtre, celui de tous les français. Sans remettre en cause l'indépendance des communes, c'est peut-être le bon moment pour créer ou améliorer la solidarité économique au sein des territoires, afin que l'égalité rythme avec équité.

En clair, que peut-on faire ensemble sur un territoire en gardant nos valeurs républicaines?. C'est l'équation qui nous est à tous posée, qu'on soit élu(e) ou citoyen. Hier, dans les crises notre pays a trouvé des solutions. Alors pourquoi pas aujourd'hui ?

Des communes de toute taille pratiquent déjà la concertation. La crise actuelle peut être une chance pour demain. La cohésion sociale est aussi cohésion économique entre communes, départements et régions. Les citoyens ne sont pas que consommateurs; ils sont aussi acteurs quand ils votent. La Région, c'est nous tous embarqués sur le même bateau.

Rencontre, sur rendez-vous,
Contact : 06.47.67.89.09 ou guyadercat@hotmail.fr

Groupe minoritaire

Génération action Guipavas

DE L'IMPORTANCE DE LA PROXIMITÉ
À GUIPAVAS

La lecture des rencontres entre la presse et le maire, puis des élus de Guipavas Avenir, fait «*resurgir*» les difficultés de circulation à l'ouest de la commune: elles empirent depuis la création de la ZC du Froutven, malgré les mises en garde des riverains du Rody (VC4) et de Coataudon lors d'études avec les élus de BMO et des municipalités précédentes. Les habitants constatent «*impuissants*» l'insécurité routière (piétons, cyclistes) face à la non-volonté des décideurs politiques locaux, depuis 20 ans ! La nouvelle assemblée de quartier, «*un moteur, dont le Maire attend beaucoup*» aura, le 21 novembre, rencontré les usagers au Froutven. En conclusion des articles de presse évoqués: «*la municipalité et Brest Métropole ont indiqué qu'elles allaient bientôt y réfléchir ensemble*». Noël arrive, je souhaite que cette énième réflexion, en lien avec «*les moteurs*» que nous sommes, aboutisse à une RÉALISATION CONCRÈTE.

Patrick Frin

Contact : 06.80.20.47.47
ou gag29490@gmail.com

Groupe majoritaire

Guipavas Solidaire

PRÉSERVER L'AUTONOMIE DU CRÉDIT MUTUEL
ARKÉA, POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI EN
BRETAGNE ET À GUIPAVAS

La municipalité de Guipavas ne pouvait évidemment pas rester inactive face aux conséquences prévisibles d'une absorption du Crédit Mutuel Arkéa par le CM11-CIC dont le président, installé à Strasbourg, dirige aussi la Confédération nationale du crédit mutuel (CNCM) qui a son siège à Paris. Le principe de l'absorption a été voté par la CNCM le 14 octobre mais le gouvernement peut encore y faire barrage.

Le Crédit Mutuel Arkéa, qui réunit les caisses mutualistes de Bretagne (CMB) et de plusieurs départements du sud-ouest et du Massif central, fait un peu office de pot de terre face au mastodonte que constitue le groupement CM11-CIC : 3,6 millions de clients contre 23,5 millions, 9.000 salariés contre 70.000, un produit net bancaire de 1,72 milliard € contre 12 milliards.

Troisième employeur privé de Bretagne, la banque mutualiste est un acteur de premier ordre auprès des entreprises et elle alimente l'écosystème économique et social du territoire breton. Le transfert des centres de décision du Crédit Mutuel Arkéa vers Strasbourg ou plus probablement

Paris ferait peser des menaces considérables sur l'économie et l'emploi ici. Le Crédit Mutuel Arkéa et le CM11-CIC sont concurrents sur plusieurs métiers de la banque (réseau d'agences, banque en ligne, crédit à la consommation, assurances et prévoyance), d'où des risques de doublons, donc de suppressions d'emplois, en cas de fusion.

En Bretagne le Crédit Mutuel Arkéa c'est 6.200 salariés, 1,8 million de sociétaires et clients, 1.600 entreprises accompagnées dans leur développement et des participations directes au capital de plusieurs groupes industriels (Piriou, Sermeta, Galapagos, Le Graet, Paprec, Armor) pour ancrer leurs centres de décision en Bretagne. Qu'en serait-il de tout cela si demain les décisions étaient prises non plus ici mais à Strasbourg ou Paris ?

Le siège du Crédit Mutuel Arkea se trouve aux limites du Relecq-Kerhuon et de Guipavas, celui de sa filiale Financo (crédit à la consommation) est sur notre commune. Brest compte aussi des établissements, les filiales Suravenir (assurances) ou Fortunéo (banque en ligne). D'autres projets de développement du groupe mutualiste pourraient concerner notre commune. C'est dire si les Guipavasiens sont directement concernés par l'avenir de ce groupe. En liaison avec ses salariés et sa direction, nous nous attachons à défendre l'autonomie du Crédit Mutuel Arkea.

Rencontre, sur rendez-vous, du maire et de ses adjoints. Contact : 02.98.84.18.00 ou secretariat-general@mairie-guipavas.fr

Groupe minoritaire

Guipavas Avenir

TRÉTEAUX CHANTANTS : QUEL PATAQUÈS !

Lors du conseil municipal du 30 septembre 2015, notre groupe Guipavas Avenir est intervenu au sujet des Tréteaux chantants.

Jusqu' à cette année, le spectacle final à Brest était gratuit pour les personnes y assistant. Plus exactement, des places étaient attribuées aux collectivités partenaires (communes de Brest Métropole et du pays de Brest) et facturées à celles-ci par la ville de Brest. Les communes prenaient en charge l'intégralité du prix de la place jusqu'ici. La ville de Guipavas payait donc 5 euros pour chaque Guipavasien assistant à la finale.

En 2015, le spectacle ayant désormais lieu à l'Arena au lieu de Penfeld et le cachet de l'artiste présent étant plus élevé, le prix de la place s'élève à 12 euros.

La majorité municipale de Guipavas a choisi de maintenir sa participation au prix du billet à 5 euros, ce qui laisse donc 7 euros à la charge de chaque spectateur guipavasien.

Guipavas ayant 282 places cette année, la charge pour la ville n'aurait donc été que de 1974 euros !

Une broutille au regard des 43000 euros que coûte le spectacle de rue du Temps bourg (spectacle pour lequel nous ne cessons de dénoncer le monopole d'organisation dont bénéficie la compagnie brestoïse du Fourneau) ! Et surtout une incompréhension par rapport à la gratuité d'accès à la médiathèque Awena pour les Guipavasiens et non- Guipavasiens.

Alors, gratuité ou non- gratuité : à Guipavas, on s'y perd !!!

Quelle est donc la logique de la majorité municipale ?

Concernant l'Awena, comme annoncé dans la presse début octobre, les communes de Brest, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Plouzané et du Relecq-Kerhuon ont décidé de mettre en réseau leurs médiathèques.

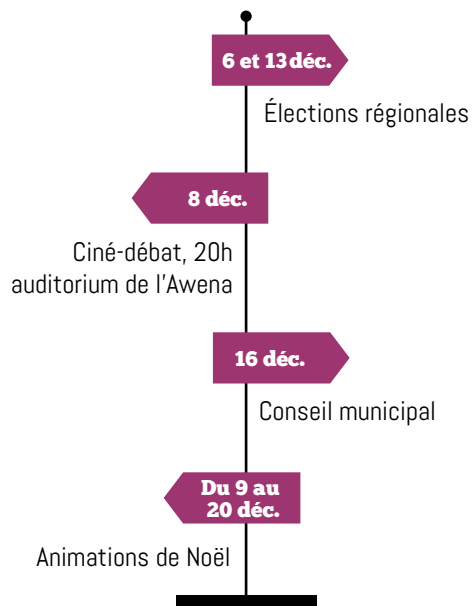
Au printemps 2016, les habitants pourront ainsi souscrire un abonnement donnant accès à toutes les médiathèques du réseau et à ses 700 000 documents grâce à une carte unique. Carte gratuite à Guipavas ? Payante partout ailleurs ?

Au final, la politique guipavasienne prendrait-elle exemple sur la politique nationale, à savoir : un pas en avant, deux pas en arrière... ?

Rencontre, tous les 1^{er} samedis du mois de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous, (local de l'opposition, derrière la mairie).
Contact : 06.84.86.58.81 ou fabrice.jacob@mairie-guipavas.fr

SORTIR // MONT ER-MAEZ

Les rendez-vous



Mémento

Infirmiers

Dim. 6 déc., cabinet Begoc, 02.98.47.33.58
 Dim. 13 déc., cabinet Contentin, 02.98.32.18.62
 Dim. 20 déc., cabinet Quenet/Daniel, 02.98.84.74.89
 Vend. 25 déc., cabinet Papin, 02.98.32.12.97
 Dim. 27 déc., cabinet Manival, 02.98.32.09.34
 Vend. 1^{er} janv., cabinet Le Faucheur, 02.98.02.11.99
 Dim. 3 janv., cabinet Begoc, 02.98.47.33.58

Médecins, dentistes de garde, Samu

Contactez le 15

Pharmacies de garde

3237 (0,34 €/mn) ou www.3237.fr

Gendarmerie de Guipavas

02.98.84.60.25 ou 17

Sylvie Maillard,

conciliatrice de justice assurera des permanences les 7 et 21 décembre. Uniquement sur rendez-vous, en mairie, 02.98.84.18.05

PROCHAINE PARUTION

Les annonces de manifestations organisées par la vie associative guipavasienne doivent impérativement parvenir avant le 10 de chaque mois pour une parution le mois suivant. Pour le prochain numéro, merci de transmettre vos annonces avant le 10 décembre dernier délai via le formulaire mis en place sur la page d'accueil : www.mairie-guipavas.fr

Paroisses

• **Notre-Dame de Tourbrian.** Messes : le 6/12 à 10h30 (messe des familles), les 12, 19 et 26/12 à 18h. Catéchèse : le 6/12 de 9h30 à 10h30 et le 19/12 de 9h30 à 12h. Veillée de Noël : le jeudi 24/12 à 18h.
 • **Guipavas.** Messes : les 6, 13, 19 et 27/12 à 10h30. Célébration pénitentielle : le 17/12 à 20h. Fêtes de Noël : veillée le 24/12 à 18h, messe de Noël le 25/12 à 10h30. Aumônerie des collégiens : les 4 et 18/12 de 20h à 21h (Le Relecq-Kerhuon). Profession de Foi : 13/12 de 9h30 à 10h30 (Le Relecq-Kerhuon). Confirmation le 6/12 de 9h30 à 15h (Plougastel-Daoulas).

Vie locale



Club loisirs détente

• Téléthon au club loisirs détente le mardi 1^{er} décembre. Rendez-vous à 13h30, salle Jean Monnet pour des jeux de société ou à 13h30 au boulodrome pour un concours de pétanque.
 Contact : 02.98.84.73.05

Les amis du C.C.F.D. - terre solidaire

• Organisent une conférence « Quelle planète pour demain ? » le mardi 1^{er} décembre à 20h30 à la salle Jean Monnet, par Jean-Yves Baziou, prêtre et enseignant universitaire, sur « Laudato Si », plaidoyer du pape François pour une « écologie intégrale ».
 Entrée libre.



Don du sang

• L'établissement français du sang (EFS) invite à participer à la 4^e et dernière collecte de l'année à Guipavas. Les donateurs de 18 à 70 ans peuvent se présenter le vendredi 4 décembre de 8h à 12h30 à la salle Jean Monnet. Ne pas venir à jeun et apporter une pièce d'identité. N'hésitez pas à venir accompagné à cette collecte !

Horizons

• Organise son assemblée générale le vendredi 4 décembre à 18h30 à Jean Monnet. Les adhérents des diverses sections sont invités à y participer. Le verre de l'amitié clôturera la réunion.
 Contact : 02.98.84.60.66

UNC / UNC-AFN

• L'UNC invite ses adhérents à participer à la cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » qui aura lieu le samedi 5 décembre au mémorial départemental de Pleyben en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des associations patriotiques.

Chanterelle

• La chorale reçoit l'ensemble Harmonia de Gouesnou pour un concert commun le dimanche 6 décembre à 16h30 à l'église de Guipavas. Chaque chorale présentera des œuvres variées, puis les deux chœurs se réuniront pour 2 chants communs.
 Contact : M.J. Kermarrec 06.65.32.05.82

Citoyenneté guipavasienne

• Tiendra son assemblée générale le mercredi 9 décembre à 20h30, dans le bungalow à l'arrière de la salle du Douvez. Ordre du jour : bilan des actions passées et projets 2016. Ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la vie citoyenne.

Contact : citoyenneteguipavasienne@gmail.com

Jardin de Kerellec

• Fabrication d'hôtels à insectes le vendredi 11 décembre à la Maison de Kerellec.

Animation gratuite. Contact : Mme Kerfourn 02.98.28.28.99

GDR évasion

• Organise un voyage sur la côte d'Opale du 15 au 22 juin 2016. Au programme : le Touquet, la baie de Somme, Amiens, Arras, Lille, une journée à Bruges, etc. Tarif : 940 €, inscriptions au plus tôt et avant le 15 décembre avec un versement d'un acompte de 300 €. Contact : 02.98.84.85.82 ou 02.98.84.67.95.

AVF Guipavas

• Organise son traditionnel repas de Noël le vendredi 18 décembre 2015 à partir de 12h à la salle Jean Monnet. Merci de bien vouloir s'inscrire dès à présent, aux heures de permanence.

Guip Boutik

• L'association des commerçants de Guipavas organise une tombola de Noël. Dans chaque commerce participant, un gagnant sera tiré au sort, pour gagner une bouteille de champagne. Tirage au sort, le 19 décembre.
 Infos : 06.71.34.27.60

Guipavas danse passion

• Organise une soirée dansante le samedi 19 décembre à Jean Monnet de 20h30 à 1h. Animation Joël. Boissons sans alcool gratuites (eau, café, thé, infusion). Tarif : 10 €. Réservation préférable.

Infos : 02.98.84.83.79 ou guip.dansepassion@sfr.fr

COLLECTE DE NOËL

Deposez vos livres et jouets pour la braderie de Noël du Secours populaire de Brest, dans les structures municipales jusqu'au 19 décembre. Points de dépôts sur : www.mairie-guipavas.fr

Les amis de la chapelle Saint-Yves

• Organisent les samedi 19 et dimanche 20 décembre de 14h à 17h une exposition de crèches de Noël. Samedi 19 décembre à 17h : « Chantons Noël » avec la participation de Guittare et chanson et à 18h vin chaud convivial.

GDR tennis

- Propose des stages de tennis ouverts à tous pendant les vacances de Noël les 21 et 22 décembre à partir de 15 €.

Plus d'informations sur www.club.fft.fr/gdr-tennis-guipavas/stage-noel.html. Contact : Tanneguy Velly à tanneguyvelly@hotmail.fr

Penn ar bed kin-ball

- Propose des initiations de kin-ball tous les mercredis. Venez essayer ce nouveau sport ludique et son ballon d'1m22, de 20h30 à 22h au complexe sportif de Kercoco à Guipavas.

Renseignements : penn.ar.bed@kin-ball.fr ou 06.78.92.27.76

Un moment pour soi

- Il reste des places pour le cours du jeudi soir à 18h45. Contenu : évacuations des tensions conscientes ou inconscientes liées à différentes formes de stress. Sophrologue présent à votre écoute, qui vous accompagne dans votre démarche.

Contact : dom.sparfel@gmail.com ou 06.76.39.32.16.

Twirling évolution Guipavas

- Organise son loto, animé par Christiane, le dimanche 3 janvier à 14h à l'Alizé (salle chauffée). Ouverture des portes à 11h.

3 € la carte, 8 € les 3, 16 € les 7.

APEL Saint-Charles

- L'association des parents d'élèves du collège Saint-Charles propose la vente de galettes des rois frangipane 6/8 parts au tarif de 9,50 €. Les galettes seront distribuées le samedi 9 janvier matin.

Commandes : par téléphone au 06.73.73.07.97, par mail à apelstcharlesguipavas@gmail.com ou auprès du secrétariat du collège.

Guipavas BMX

- Organise un vide grenier le dimanche 10 janvier de 9h à 18h à la Halle du moulin neuf. Petite restauration rapide sur place. 3,50 € la table, 3 € le portant. Entrée 1,50 €, gratuit moins de 12 ans. Renseignements : emmaguillamot@guipavasbmx.fr, ou 06.12.12.55.78 et 02.56.31.85.90.

Rico Lamour

- Organise 2 actions pour dire non à la violence : le vendredi 15 janvier à 20h30 à l'école de la Croix Rouge à Brest avec une troupe de théâtre de jeunes de Grenoble (entrée 5 €), et le samedi 16 janvier à 13h30, 6^e tournoi de futsal au soccer de Lavalot avec des équipes de Grenoble et Bordeaux (entrée gratuite).

Infos : <http://asso.ricolamour.free.fr/>

APE Louis Pergaud

- Propose un loto bingo animé par Céline, le dimanche 24 janvier à 14h (ouverture 11h) à l'Alizé. Plus de 4 000 € de lots. Petite restauration sur place.

Animations de Noël

KLINKE

MER 9 DÉC | 15H | L'ALIZÉ

Cirque - Théâtre / dès 5 ans / 1h / Tarifs : 9 €, 5 €, 3 €

L'ATELIER DU LIVRE QUI RÊVE

VEND 11 DÉC | 18H | L'AWENA

Tout public / sur réservation à l'Awena / gratuit.

MANÈGE AU PARADIS DES ENFANTS

DU 16 AU 24 DÉC | PLACE SAINT-HERBOT

AU DOUVEZ

VEND 18 DÉC | 19H | SALLE DU DOUVEZ

Vin chaud et chocolat chaud servis en musique avec l'association activités culturelles du Pays d'Iroise (ACPI).

Animation gratuite, en présence du Père Noël.

AU CENTRE-VILLE

SAM 19 DÉC | DÈS 15H | PLACES DU CENTRE-VILLE

- À 15h, 16h, 17h et 18h : **La Mère Noël et Madame Neige**

Spectacle - déambulation / 30 min / gratuit

- À 15h, 16h15 et 17h30 : **Christmas Orchestra**

Quartet musical / 45 min / gratuit

- À 16h, boum géante animée par le DJ de la Villa et neige garantie !

- Goûter, vin chaud et chocolat chaud offerts. Tirage de la tombola des commerçants à 18h. Plusieurs lots à gagner.

Animations gratuites, en présence du Père Noël.

À COATAUDON

DIM 20 DÉC | DÈS 14H | MAISON DE QUARTIER DE COATAUDON

- Marché de Noël de 14h à 18h30 : une quinzaine d'artisans proposera diverses créations.

- À 15h et à 17h, **Le costume du Père Noël** par la compagnie LéZ'arts vivants

Cinéma - Théâtre / dès 3 ans / 55 min / gratuit

- Vin chaud et chocolat chaud à partir de 18h et tirage de la tombola des exposants du marché.

Animations gratuites, en présence du Père Noël.



Lettre au Père Noël

Les enfants qui souhaitent adresser un courrier au Père Noël pourront le poster dans une boîte aux lettres spécialement installée du 1^{er} au 18 décembre, sur l'esplanade des anciens combattants au centre-ville. Les enfants : n'oubliez pas d'inscrire votre adresse car le Père Noël ou ses lutins répondront à toutes les missives !



ujpé

Vie citoyenne



URBANISME

dépôt de déclarations préalables

Madame et Monsieur Pertoldi, 6 impasse Menez Kérivoas, extension – Philippe Bodenes, Le Cloastre, construction d'une terrasse et remplacement de menuiseries – Olivier Goulven, Ker Ar C'Halet, déplacement d'un portail – Jean-François Gau, 2 rue Alexandre Dumas, mur de soutènement – Marguerite Roudaut, 1 impasse de Kermeur, démolition d'un garage et extension de la maison d'habitation – Patrice Billon, 62 ter rue de Pen An Traon, changement de menuiseries et de toiture – CCI de Brest, aéroport, rénovation des façades d'un hangar – SCI Bati Invest, 385 rue Antoine Lavoisier, division de terrain – Jean-Louis Le Guen, 150 rue Olympe de Gouges, abri de jardin – Thibault Morvan, 77 bis rue de Kerjaouen, démolition d'un appentis et agrandissement d'une habitation – Alain Lamour, 7 rue des sittelles, construction d'un appentis – Météo France, route de l'aéroport, construction d'une station de radiosondage – Fabien Lagadec, 9 rue Marcel Floch, modification d'un accès et pose d'un portail – Bernard Duramé, 19 rue de Saintonge, bardage – Thierry Kerleroux, 44 rue Alexandre Dumas, abri de jardin – Nicole Filipot, 30 rue André Chénier, élagage d'arbres – Daniel Petit, 5 place Xavier Grall, clôture – Nicolas Kerlan, 180 rue Germaine Tillon, aménagement d'un stationnement et prolongement d'un mur en pierres sèches – Stéphanie Corre, 21 rue de Tourbian, clôture – Olivier Le Moal, 19 rue des pétrels, clôture – Consorts L'Hostis, 89 rue de Kerjaouen, division de terrain rue Henri Dunant – Sarl Bostar, 1 rue de Paris, travaux d'aménagement d'un lavomatique, Jean-Paul Omnes, 12 rue du Trégor, abri de jardin – Marie Colin, Kervillerm, élagage – Gille Paul, 1 rue Jean de la Bruyère, abri de jardin – Emmanuel Brocard Kergavarec, ravalement – Guy Vigouroux, 23 rue des tilleuls, sas d'entrée – Yvon Lars, 105 chemin de Kerafloc'h, clôture – Christian Kerboul, 56 avenue de Normandie, clôture – Laurent Métivier, 19 rue du Roussillon, bardage.

dépôt de permis de construire

Brest Métropole Habitat, Kérida, Le Vizac, modifications – Anne Calvez, 5 impasse des fauvettes, modifications – Romain Bodiguel, 7 rue des bergeronnettes, modifications – Madame et Monsieur Alegoet, lot B01 E, les coteaux du Vizac, maison individuelle – Ville de Guipavas, Kerlaurent, vestiaires et club house du complexe sportif de Kerlaurent – Les maisons Georges Menez, 21 boulevard Général de Gaulle, construction de six maisons individuelles – Madame et Monsieur L'Hostis, lot 16 le clos de Ribeuze, maison individuelle – Jorge Martins, 40 rue Keraliou, maison individuelle – JérémY Cavillon et Aurélie Person, lot 52 les coteaux du Vizac, maison individuelle – Sandrine Blais, lot 21 les coteaux du Vizac, maison individuelle – Angello Dechatre, Ruquelen, maison individuelle – Sophie Guyomard, lot B03 H, les coteaux du Vizac, maison individuelle – Evelyne Gaspard, lot B03B les coteaux du Vizac, maison individuelle – Madame et Monsieur Greco, rue Alexandre Dumas, maison individuelle – SARL Taxus (Jardiland), rue Per Jakez hélias, extension – Madame et Monsieur Dehays, lot B03 C les coteaux

du Vizac, maison individuelle – Nicolas Le Pouezard et Nadia Morvan, lot 11 les coteaux du Vizac, maison individuelle – Madame et Monsieur Castel, rue de Keraliou, maison individuelle – Madame et Monsieur Aliev, lot 32 les coteaux du Vizac, maison individuelle – Lucie Sanquer, lot 3 le clos de Ribeuze, maison individuelle – SARL de Lavallot, Toralan, construction d'une centrale de cogénération – Philippe Barbosa, 48 rue Lamartine, extension – Marc Sten, lot 2S ZAC de Prat Pip, construction d'un bâtiment industriel – Jean-Pierre Le Brun, lot 3 les hauts du Rody, maison individuelle.

dépôt de permis de démolir

Joele Sala, 21 allée des écuyers, démolition d'un appentis – EURL du Reuniou, Le Reuniou, démolition d'une maison.

ÉTAT CIVIL

naissances

- Mathis Le Goff, 4 venelle de Keravel
- Laly Le Menn, Kerpaul
- Chloé Kernévez, 3 rue Bir Hakeim
- Aurianne Quéméneur, 30 rue François Tanguy Prigent
- Kenzo Wasselin, 1 bd Charles de Gaulle
- Alexie Lequeux, 75 ter rue de Kerjaouen
- Tom Menez, 29 rue des tilleuls
- Lenny Royo, 75 rue Pierre Trémintin
- Gaspard Floch, 83 bd de Coataudon
- Naya Kerchi, 24 rue Anne de Bretagne



mariages

- Caroline Raoul et Nicolas Apriou
- Cécile Florentin et William Hubert
- Sandrine Appriou et Frédéric Brégriroux

décès

- Rosalie Le Roy veuve Foll, 95 ans, 23 rue des sittelles
- Roger Meudec, 76 ans, 7 rue Alsace-Lorraine
- Jacques Le Roy, 86 ans, 23 rue Lamartine
- Georges Corbel, 68 ans, 13 bis impasse de la Villeneuve
- Michel Auffret, 64 ans, 34 rue Jean Mermoz
- Solange Guillou veuve Paugam, 84 ans, 280 rue Victor Le Gorgeu
- Danièle Monot veuve Péron, 76 ans, 9 av. Georges Pompidou
- Pierre Coribras, 67 ans, 4 rue Apollinaire

OBJETS TROUVÉS

1 paire de lunettes de vue rectangulaire noire, 1 petite sacoche, 1 clé de voiture « Citroën », 1 serre-tête rose, 1 tenue de jogging avec bandes rose pour un et bande blanche, divers portefeuilles, 1 jean et 1 capuche de fille.

COLLECTE DES DÉCHETS

En raison de Noël et du nouvel an, aucune collecte des ordures ménagères ne sera assurée les 25 décembre et 1^{er} janvier. Le ramassage est décalé au jour suivant.

BIO'

2 avril

2015. Installation du conseil départemental du Finistère

7 nov.

Première permanence à la mairie du Relecq-Kerhuon

5 déc.

Permanence à la mairie de Guipavas de 10h à 12h.

La permanence suivante se tiendra le **samedi 9 janvier 2016**, de 10h à 12h, à la mairie de Plougastel-Daoulas.

Pour information : un usager de Guipavas peut très bien se rendre à la permanence d'une autre commune et vice-versa.

Sur rendez-vous : 02.98.76.60.32



DR

Le nombre de cantons a été modifié en 2015. Dans le Finistère, on en dénombre désormais 27 (54 auparavant)

Stéphane Péron

Placer l'humain au cœur de la politique

Depuis son élection au sein du conseil départemental, Stéphane Péron a à cœur de relancer le dialogue entre les élus et les citoyens. Pour y parvenir, il tient une permanence mensuelle dans les trois villes du canton.

La fonction publique territoriale, Stéphane Péron la connaît bien. En tant que directeur du service sécurité santé à Brest métropole, il a pour mission de veiller au bien-être des quelque 4 000 agents de la ville. Non encarté, ce Plougastel de 49 ans a, cette année, franchi un nouveau cap en s'engageant pour la première fois en politique. Après une longue expérience associative, en tant que délégué de parents d'élèves et projectionniste au cinéma L'image, il forme désormais un binôme solide avec la présidente du conseil départemental, Nathalie Sarrabezolles.

Ensemble dans l'intérêt du Finistère

Un conseil départemental dont, il le sait, la notion reste encore floue pour la population. Pourtant, cette collectivité territoriale touche à la vie quotidienne de tous les Finistériens : en finançant les allocations personnes âgées (APA) et les maisons de retraite mais également la restauration collective, les transports scolaires ou la maison départementale des personnes handicapées. Sans oublier des cofinancements de projets locaux, comme celui la Maison des jeunes de Guipavas (à hauteur de 10% du montant des travaux). Un

axe solidarité que les citoyens ne mesurent pas forcément et dont pourtant tous profitent. Élu depuis six mois, le conseiller départemental sait que son mandat sera complexe, restrictions budgétaires obligent, mais motivant : « nous avons l'obligation d'être innovants. Nous aurons peut-être des décisions difficiles à prendre mais nous devons, avant tout, être animés par l'intérêt du Finistère ».

Permanence mensuelle

Avec ce mandat, Stéphane Péron souhaite renouer le dialogue entre les citoyens et leurs élus. « Plus nous serons proches des gens, plus nous pourrions travailler sur la réalité de leurs besoins. D'où l'utilité des permanences mensuelles ». Il se déplacera donc à tour de rôle dans chacune des trois villes du canton : le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Guipavas. Il compte sur la présence des habitants pour l'aider à améliorer son projet : « En tant qu'élu départemental, c'est mon rôle d'expliquer la politique. Mais nous avons aussi besoin d'être sur le terrain et d'être alimenté par des retours, afin de savoir comment nous améliorer et si ce que nous mettons en place fonctionne. Il ne faut surtout pas négliger l'intelligence collective ». ■

PAULINE BOURDET